



## FORMATION CODE DE LA ROUTE EN ACCÉLÉRÉ

### PREREQUIS

Être détenteur de l'ASSR de niveau 1 ou 2 (Attestation Scolaire de Sécurité Routière passé en 5<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>) ou ASR (Attestation de Sécurité Routière)  
Être âgé de 15 ans minimum

### DURÉE DE LA FORMATION

6 mois

### TARIF

300€ TTC

#### **Contact :**

So permis Lancaster

06.59.69.00.66

so.autoecole@gmail.com

### CONTENU DE LA FOMATION

Inscription et démarches administratives

Accès à un code e-learning valable 6 mois

Stage en présentiel sur notre agence de Perpignan Picasso ou en visio-conférence avec un enseignant diplômé.

La durée du stage est de 3 jours en formation intensives. Le nombres d'heures quotidienne est de 7h. Pendant la formation, les apprenant voient thème par thème tout ce qu'ils doivent savoir du code de la route et des pratiques les plus sûr à employer sur la route.

Nous recommandons toujours aux élèves de préparer leur entrée en stage en suivant les cours théoriques en e-learning proposé par notre établissement.

### PUBLIC(S) VISÉ(S)

Tous publics

### ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La formation est accessible en fonction du handicap rencontré et des possibilités d'adaptation de So-permis.

Un certificat médical délivré par un médecin agréé en cabinet médical ou par un médecin de la préfecture devra être présenté lors de l'inscription.

### MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Pour les mineurs, une autorisation des parents est obligatoire ;
- Avant l'entrée en formation, un dossier est à constituer regroupant plusieurs documents concernant l'élève ;
- Être équipé d'un outil informatique ;
- Pas de délai.



## MODALITÉS DE LA FORMATION

Les droits d'accès au code internet sont ouverts pour une durée de 6 mois pendant lesquels l'élève peut passer le code de la route.

La réussite du « code » est valable pendant cinq ans et permet de se présenter au maximum cinq fois aux épreuves pratiques.

Exception : Un candidat déjà titulaire d'une catégorie du permis de conduire est dispensé de se présenter à cette épreuve pendant cinq ans à compter de la date de réussite à l'épreuve en circulation, toujours dans la limite de cinq présentations aux épreuves pratiques.

## MODALITÉS D'ÉVALUATIONS

L'examen du code de la route se déroule dans un centre agréé, l'épreuve débute par l'accueil des candidats, le contrôle de la recevabilité des documents d'examen et la vérification des identités. Chaque candidat est enregistré et se voit attribuer une tablette.

L'élève répond à 40 questions. Pour obtenir son code de la route, il doit obtenir un résultat de 5 fautes ou moins. Si celui-ci n'obtient pas un résultat de 35/40 ou moins, il doit le repasser sans délai de présentation.

## MOYEN D'ENCADREMENTS

Les cours sont animés par un enseignant de la conduite alternés de test pour s'assurer du bon suivi de tous les élèves.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

L'objectif principale du code de la route est d'obtenir la connaissance des règles de sécurité pour assurer la sécurité et celle des autres usagers.

L'objectif est de connaître les onze thèmes référencés qui sont :

- Arrêt et stationnement
- Croisement et dépassement
- Économie et éco conduite
- Règles de priorités
- Règles de circulation
- Signalisation
- Tunnels et passages à niveau
- Visibilité et éclairage
- Usagers, partage de l'espace public
- Prise de conscience des risques

## DOCUMENTS REMIS AUX ÉLÈVES

Aucuns documents n'est remis à l'élève, l'auto-école conserve tous les documents nécessaires.

AUTO-MOTO ECOLE PERPIGNAN  
208 Avenue Marechal JOFFRE  
66 000 PERPIGNAN  
06.59.69.00.66

@ : [contact@so-permis.com](mailto:contact@so-permis.com)

